La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Déclaration des aides publiques perçues sur les 3 derniers exercices fiscaux

Vous devez considérer les montants bruts, avant impôts ou autres prélèvements.

Les aides, autres que les subventions, telles que l'avance remboursable, l'exonération fiscale ou autres formes, sont aussi à prendre en compte. Vous devez donc saisir ***le montant total perçu (montant versé) sur les 3 dernières années fiscales (N-2, N-1, N) dont l'année de votre demande de subvention (année N)*** *pour chacune des aides qui vous a été attribuée. Pour chacune des aides attribuées, si aucun montant n'a été versé sur les trois derniers exercices fiscaux, il convient* ***d'inscrire «0» dans la case*** *«Montant total (en euros)* ***perçu sur les trois derniers exercices Fiscaux****». Si vous n'avez reçu* ***aucune aide publique sur les trois derniers exercices fiscaux, il convient d'inscrire «0» dans la case «TOTAL»***

1 ligne par aide publique

Objet de l'aide	Origine (financeur)	Exercice de versement de l'aide	Montant percu (en €)	Régime d'aide (base réglementaire UE)

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

		TOTAL		

Je soussigné ,

Représentant légal de ,

ATTESTE sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et exhaustifs.

Fait à Le

Cachet de l'entreprise et Signature